
RAPPORTS ANNUELS



2025

LE CABV EN QUELQUES MOTS

Le centre associatif Boris Vian gère la Maison des associations, un lieu ressources et un espace pour tous ceux qui souhaitent participer à la vie publique, agir sur leur environnement, et porter une initiative d'intérêt collectif, à Vénissieux et sur le territoire métropolitain.



Accueil et orientation

On vous informe sur le monde associatif, on vous oriente vers des associations, des partenaires du territoire.



Des espaces

Pour les associations vénissiennes : service de prêts de salles, bureaux et boîtes aux lettres.



Agir collectivement

Coordination ou participation à des projets collectifs du territoire.



Outiller et former

On vous propose un programme de formations.



Accompagnement

On vous accompagne dans la réalisation de vos projets associatifs (création, mise en place de vos actions, gestion juridique et comptable, ...).

TEMPS FORTS 2025

1. Commission actualisation projet associatif

Végétalisation de la devanture
du CABV (chantier participatif)

2.

3. Brunch des vœux

Accompagnement de projets
interassociatifs : AFFLY – Petits
Frères des Pauvres

4.

5. Accompagnement de projets
interpartenariaux Cité éducative

RAPPORT MORAL



2025

RAPPORT MORAL



Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les responsables associatifs,
Chers collègues, chers amis,

C'est avec un réel plaisir et une sincère émotion, que je vous accueille aujourd'hui pour notre Assemblée Générale.

Votre présence, fidèle et engagée, témoigne de l'importance de ce que nous construisons ensemble. Elle illustre aussi la vitalité du tissu associatif vénissien, auquel nous sommes profondément attachés.

Le CABV, un acteur engagé au cœur de la cité, et dans un monde en constante mutation, où les repères évoluent et où les équilibres se fragilisent, le rôle des associations est plus essentiel que jamais.

Le CABV s'inscrit pleinement dans cette dynamique, il est à la fois un lieu de ressources, de coopération et d'innovation sociale.

Notre responsabilité collective est claire, accompagner, soutenir et faire vivre l'engagement associatif, tout en veillant à la solidité de notre modèle économique.

Bilan 2025 : avancer, parfois renoncer, toujours construire.

L'année 2025 a été une année d'engagement et de continuité.

Nous avons poursuivi avec détermination plusieurs projets structurants :

- Les relais numériques, vecteurs d'inclusion,
- Notre participation à la Cité éducative, et des actions concrètes en faveur de l'amélioration de notre cadre de vie, avec la végétalisation des abords du CABV.

Mais gouverner, c'est aussi choisir. Dans un contexte administratif devenu particulièrement exigeant pour les petites structures, nous avons dû prendre la décision difficile d'abandonner la certification en médiation sociale et accès aux droits.

Ces arbitrages ne remettent pas en cause notre ambition. Ils traduisent au contraire notre volonté de rester lucides, responsables et fidèles à nos capacités d'action.

Perspectives 2026 / 2027 : renforcer les liens et ouvrir de nouvelles voies. Créer du lien, encore et toujours

Au printemps 2026, nous avons organisé une semaine de rencontres dédiée aux associations.

Ce temps fort a permis de :

Mieux faire connaître nos services,

Favoriser les échanges, et renforcer les synergies entre acteurs locaux.

Car au fond, notre conviction est simple, c'est dans la rencontre que naissent les projets les plus utiles.

Nous avons également renforcé notre action de terrain avec l'arrivée d'une salariée dédiée à la médiation auprès de parents de jeunes enfants en situation d'isolement.

C'est là une mission profondément sociale, qui traduit notre engagement au plus près des réalités humaines.

Former, accompagner, structurer

La formation des bénévoles constitue un enjeu majeur pour l'avenir du monde associatif.

Nous avons engagé de nouveaux partenariats, notamment avec les universités lyonnaises, pour accompagner les associations étudiantes et favoriser leur structuration.

Dans cette même logique d'exigence et de qualité, nous présenterons à nouveau en 2026 l'audit Qualiopi, afin de poursuivre le développement de formations adaptées, concrètes et accessibles. Une gouvernance renforcée

L'année écoulée a également été marquée par des avancées importantes dans la vie de notre association :

L'actualisation de nos statuts, votée en Assemblée Générale,

L'adoption, en Conseil d'Administration, d'un accord d'entreprise et d'un projet associatif.

Ces décisions traduisent une volonté forte structurer notre action, clarifier notre cap et préparer l'avenir avec responsabilité.

2027 : un cap symbolique, 60 ans d'histoire et d'avenir

L'année 2027 sera une année particulière.

Le CABV célébrera ses 60 ans d'existence.

60 ans d'engagement, 60 ans de solidarité, 60 ans d'initiatives au service du territoire.

Cet anniversaire sera l'occasion de valoriser ce parcours collectif, mais aussi de se projeter.

Chaque association pourra y prendre part, s'exprimer, et faire vivre ce qui fait notre richesse, la diversité et la force du collectif.

Conclusion : tenir le cap, ensemble

Nous le savons : l'année 2026 s'annonce exigeante, notamment sur le plan financier.

Mais face à ces défis, je veux saluer avec force l'engagement des équipes de bénévoles comme des salariées qui, chaque jour, font vivre le CABV.

Plus que jamais, nous devons faire le choix de la coopération. Dans un contexte où les tensions peuvent inciter au repli, nous affirmons au contraire une autre voie, celle du partage, de la mutualisation et de l'intelligence collective.

Car aucune structure, aucune association, ne peut aujourd'hui avancer seule. Le CABV continuera d'être ce lieu de convergence, ce point d'appui, ce trait d'union entre les acteurs du territoire.

Et c'est ensemble que nous continuerons à construire des réponses utiles, concrètes et humaines.

Je vous remercie sincèrement de votre attention, et plus encore de votre engagement à nos côtés.

Lucio CAMPANILE

RAPPORT D'ACTIVITÉS



2025

L'ÉQUIPE

Le conseil d'administration

11 associations adhérentes représentées et 1 adhésion individuelle, 3 membres de droit désignés par la Ville de Vénissieux qui participent aux assemblées et CA à titre consultatif.

Le CA s'est réuni 6 fois entre juin 2025 et juin 2026, plusieurs réunions de la commission animation (2 membres CA et 2 salariées), temps de partage des valeurs au CA de décembre.



Les salariées

2025 a été marqué par le retour de Marie-Cécile et le départ de Fanny.

De gauche à droite :

Caroline Seidou, directrice,

Marion Georges, Chargée

d'accompagnement vie associative,

Marie-Cécile Fougerat, Chargée de projets
(formation, communication, vie asso),

Sylvie Jimenez-Martinat, secrétaire
administrative et accompagnement des
bénévoles,

Kenza Aït El Kho, médiatrice sociale et
animation de projets locaux,

Valérie Maire, gestionnaire et comptable



➤ Formations des salariées

En 2025, les salariées poursuivent le développement de leurs compétences :

- Porter la transition écologique et solidaire dans sa structure d'éducation populaire (Caroline)
- Méthodes d'animation participative (Marion)
- Réseaux sociaux : lesquels choisir et comment les animer et Communication digitale : Réussir l'animation des ses réseaux sociaux (Marie-Cécile)

Marie-Cécile s'est également engagée dans une formation certifiante :

"Conception et Production de ressources e-learning".

Sylvie a été formée en interne pour développer des compétences avancés dans l'utilisation de canva et dans la prise en main du site internet de la structure.

Caroline, Marie-Cécile, Marion, Sylvie se sont également formées à l'animation de la fresque du bénévolat.

Marion et Kenza ont participé à une journée sur les violences conjugales et la place des enfants organisée par VIFFIL.

➤ Séminaire d'équipe salariée

En 2025, l'équipe salariée s'est réunie pendant 2 jours, accueillie sur les sites de la Casa Ricochet (Lyon 8) et au jardin Pré-santy (Lyon 8). Les réflexions ont concerné l'utilité sociale des actions du CABV et deux problématiques sont ressorties comme point d'attention à suivre tout au long de l'année :

- rendre les locaux plus animés pendant la semaine (les locaux sont plutôt fréquentés les soirs et les weekends par les associations, nous avons donc souligné l'enjeu de l'occupation des locaux au cours de la semaine),
- rendre les actions plus visibles pour les partenaires et habitants.

Nous avons également planifié l'année à venir autour d'actions phare permettant de répondre en parallèle à ces problématiques identifiées.

Les temps fort de l'association réunissant les bénévoles et salariées

➤ Assemblées générales

L'AGO et AGE se sont déroulées le 11 juin 2025.

30 personnes ont participé à l'AG ainsi que les 6 salariées du CABV.

L'AG s'est déroulée de manière traditionnelle avec présentation et votes des différents rapports, élection des membres du CA.

Après une pause de 30 minutes, nous avons poursuivi la soirée avec l'AGE au cours de laquelle nous avons validé l'actualisation des statuts, qui avait été travaillée par la commission thématique « relecture des statuts ».



➤ **CA et Commissions thématiques (statuts, projet associatif)**

Le Conseil d'administration élu à l'AG s'est réuni à 6 reprises en 2025 – 2026 (une rencontre tous les deux mois environ).

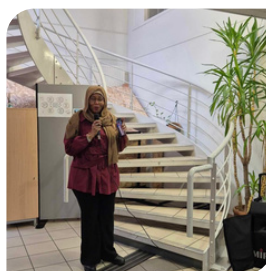
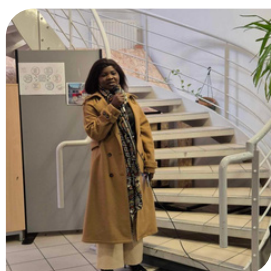


Une commission thématique a relu le projet

associatif, et le bureau s'est réuni autour de l'actualisation de l'accord d'entreprise : les textes actualisés ont été présentés au CA du 9 avril 2026 et validés à l'unanimité des participants.

➤ **Brunch des associations 2025 :**

Le brunch des associations coïncidant avec les vœux restent également un temps fort de notre association, permettant aux nouvelles associations adhérentes de se présenter, et ainsi de favoriser l'interconnaissance entre les associations adhérentes, les partenaires présents.



AXE 1 - MAISON DES ASSOCIATIONS



- Soutien logistique aux associations
- Accueil conseil orientation des porteurs de projet et associations
- Observation vie associative et création d'associations sur Vénissieux
- Médiation individuelle
- Participation à différents réseaux d'accompagnement vie associative



	2023	2024	2025
Domiciliation	46 associations (dont 5 nouvelles assos)	51 associations (dont 7 nouvelles assos)	55 associations (dont 9 nouvelles assos)
Adhésion	121 adhésions Ré adhésion: 6 Dont nouvelles: 27 assos Groupes informels: 6 Adhésions individuelles: 1	121 adhésions Ré adhésion: 0 Dont nouvelles: 19 assos Groupes informels: 6 Adhésions individuelles: 2	110 adhésions Ré adhésion: 0 Dont nouvelles: 18 assos Groupes informels: 3 Adhésions individuelles: 2
Utilisation des salles	2442 heures	2540 heures	2260 heures
Bureaux (nombre assos)	15	14	13

110 adhésions ont été prises en 2025 contre 121 en 2024.

19 nouvelles associations en 2024 pour 18 nouvelles associations en 2025.

Nous comptabilisons plus de demandes de domiciliation en 2025 qu'en 2024 : 55 boîtes aux lettres dont 9 nouvelles associations en 2025 (51 dont 7 nouvelles en 2024).

Pour les heures, nous constatons une stabilité des usages associatifs entre 2024, 2025, sur le cumul d'utilisation des salles.

La baisse de 200h s'explique par un usage moins régulier de l'association Espoir du Soudan qui menait plusieurs ateliers par semaine ainsi que des manifestations les weekends mais qui a diminué son activité.

En ce qui concerne les locations, nous avons dû réaliser un rappel en 2025 sur le bon usage des locaux et notamment le weekend, car nous retrouvons régulièrement les locaux insuffisamment nettoyés (paillettes, restes de repas) et parfois des dégradations (affiches décrochées par exemple).

Nous avons donc instauré de nouvelles règles :

- les événements festifs ne sont plus accueillis car nos locaux ne sont pas adaptés pour ce genre d'événements (à savoir les fêtes qui ne sont pas réservées aux membres d'une association mais ouvertes à un public élargi).

Pour les associations qui souhaitent organiser un événement festif à un public élargi, nous les réorientons vers les salles municipales destinées à cet usage.

- Les temps conviviaux entre membres associatifs à l'occasion de temps forts de l'asso (AG, et autres) sont acceptés.
- Un règlement allant jusqu'à 100 euros pour compenser les frais de remise en état est demandé si le nettoyage n'est pas fait ou en cas de dégradation constatée. À ce jour, 2 associations ont été facturées d'un montant de 50 euros comme il s'agissait d'une première « sortie de route ».
- au-delà de 4h de réservation, les demandes doivent être validées par la directrice.

Ces nouvelles règles peuvent également expliquer en partie la diminution des heures d'utilisation de la grande salle, mais il était nécessaire de reclarifier le cadre d'utilisation pour un meilleur usage partagé des locaux.

Nous sommes en relation avec le service municipal afin d'orienter et accompagner au mieux les associations qui sollicitent les salles municipales. Cet accompagnement permet aux associations de mieux définir leur action, leur budget et que la location se passe au mieux dans le cadre défini.

9 associations ont ainsi été accompagnées pour la réalisation de 15 dossiers.

Accueil conseil orientation des porteurs de projet et associations



Notre cœur de mission est de faciliter le développement des initiatives des associations et des habitant.e.s sur le territoire.

Nous proposons un premier rendez-vous (téléphonique ou en présentiel) inconditionnel et gratuit, qui nous permet de faire connaissance et renseigner au mieux le porteur de projet en fonction des besoins exprimés.

Si le projet de ce porteur peut être accompagné par le CABV, il est orienté vers les salariées pour un premier rdv d'accompagnement.

Pour rappel, comme l'indique nos statuts, nous accueillons et accompagnons toutes les initiatives qui n'aient pas pour vocation de développer des activités politiques (partisanes), religieuses ou à but commercial. Nous essayons dans la mesure du possible de réorienter ces porteurs ou associations vers d'autres structures du territoire.

Nous portons une attention particulière à la participation et l'engagement des publics plus vulnérables, quelque soit le « frein social » qu'elles et ils rencontrent (primo-arrivants, jeunes issus de QPV, porteur-se-s de handicap...).

Nous accompagnons essentiellement des petites associations portées par des bénévoles, plutôt sur le long cours.

Exemple du déroulement d'un accompagnement de création d'association :

- Un-e porteur-euse de projet vient nous rencontrer avec une idée, une envie : nous l'accompagnons pour qu'ils ou elles puissent préciser leurs intentions et les formuler au mieux dans leurs statuts et dans l'organisation de leur vie associative. Ils bénéficient également d'un premier rdv sur la loi 1901. Une fois ces premières étapes franchies, nous accompagnons généralement la mise en œuvre d'une première action et si besoin nous orientons vers une demande de subvention.
- Nous réalisons des mises en lien avec les acteurs locaux. Nous pouvons aussi avoir un rôle de médiation entre les différents acteurs pour cette première action, puis nous l'accompagnons dans la mise en œuvre et dans un bilan de cette action.
- Ce pas-à-pas permet à ces initiatives de trouver un soutien tout au long du projet, avec des outils à chaque étape, pour au final être en capacité de mener des actions seules. Il arrive parfois que nous les accompagnions sur plusieurs actions avant de pouvoir être en autonomie, mais notre objectif c'est de permettre aux personnes de s'outiller, de prendre confiance pour mener leurs projets.

Observation vie associative et création d'associations sur Vénissieux



➤ Vie associative

Le Centre associatif Boris Vian accompagne deux typologies d'associations essentiellement :

- des petites structures portées uniquement par des bénévoles,
- des petites structures employeuses (pour les associations jusqu'à 9 ETP – limite Impact emploi)

110

110 associations ont adhéré en 2025 au CABV, et ont bénéficié de nos services : domiciliation, location de salles et bureaux, rendez-vous d'accompagnements et formations des bénévoles et professionnels associatifs, Impact emploi (réalisation des bulletins de paye), mise en lien avec les acteurs locaux.

En 2025, nous constatons que la vitalité des petites structures bénévoles au quotidien est stable, nous avons réalisé 390 accompagnements (un accompagnement consiste en un rdv présentiel, ou par téléphone ou visio). Ces associations sont essentiellement auto-financées, et organisent des événementiels à leur échelle. Elles sont vectrices de lien social et de liens de solidarité entre leurs membres. Certaines sont accompagnées pour des premières actions (essentiellement ateliers, activités culturelles, sportives, festives et génératrices de convivialité, liens sociaux) : demande de salles municipales, demande de fonds de projet associatif.

Pour les associations ayant des projets avec plus d'envergure, et portées uniquement par des bénévoles : ces associations répondent à des besoins sociaux importants et donnent beaucoup d'énergie à leur cause, avec toutefois des freins identifiés récurrents.

En général, le fondateur / la fondatrice reste le moteur principal des actions et mobiliser des bénévoles sur le long terme et notamment sur des fonctions de dirigeants s'avèrent souvent compliqué.

Elles ont besoin d'appui pour identifier et répondre aux différents appels à projet, apprendre à prioriser, connaître leurs limites pour ne pas se retrouver en difficultés sur des projets, ou être accompagnées pour changer d'échelle quand leurs actions se développent sur un champ répondant à des besoins repérés et soutenus par les financeurs, en développant notamment leurs compétences afin de « professionnaliser » les futures actions.

Enfin, en ce qui concerne les associations employeuses, nous constatons beaucoup d'aléas, et bien que les capacités d'adaptation des associations soient fortes : il reste difficile de stabiliser son modèle économique, de rester en veille sur les nombreux appels à projet, parfois de gérer la partie « employeur » (difficultés de gestion administrative).

Nous constatons à travers le dispositif Impact emploi que le maintien de tous les postes salarié.es s'avère complexe, et plusieurs associations se sont trouvées dans la situation de développer puis de devoir diminuer leur masse salariale, voire pour certaines de mettre fin à tout emploi. Ainsi, le temps consacré à pérenniser son projet et son modèle économique augmente, et laisse moins de place à l'expérimentation et à l'action.



Création d'associations 2025

En 2025, 45 associations ont été créées à Vénissieux, légère baisse par rapport à 2024 (50).

16 associations ont indiqué un siège social en QPV ce qui représente 35,5% % des associations.

Si on ajoute les associations ayant indiqué un siège social très proche QPV (à 1 rue près) cela monte à 42 % des associations.

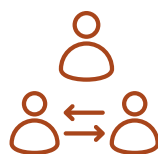
Domaine d'activités principal indiqué par les associations			Zoom sur les assos QPV (16 associations dont siège social est en QPV)	
16	35,5%	Groupements affinitaires, groupements d'entraide	7	43,8%
9	20%	Culture, pratiques artistiques et culturelles	2	12,5%
8	17,8%	sport, loisirs	1	6,25%
4	8,9%	caritatif, humanitaire	3	18,75%
2	4,4%	Activité religieuse	0	
1	2,2%	Éducation, formation	1	6,25%
1	2,2%	santé	1	6,25%
1	2,2%	Social, socio-culturelle	1	6,25%
1	2,2%	défense des droits fondamentaux	0	
1	2,2%	représentation, promotion et défense d'intérêts économiques	0	
1	2,2%	Environnement, cadre de vie	0	

Les thématiques :

Tout comme 2023 et 2024, la thématique de création "Groupements affinitaires, groupements d'entraide", reste majoritaire en 2025. Les thématiques culture et sport sont également bien placées en 2ème et 3ème position et cumulées représentent 17 associations créées.

Au CABV nous avons réalisé 15 rdv « premier accueil créations » en 2025 et 13 accompagnements sur la rédaction des statuts.

Médiation individuelle



Au regard de notre situation au centre ville, et aussi par le bouche à oreille, des personnes viennent nous questionner sur différents sujets.

Ainsi, 59 personnes différentes ont été reçues pour un entretien de médiation, et mises en lien avec plusieurs institutions (principalement avec le CIDFF (16) et la préfecture (11)) et sur différentes thématiques (usages numériques car la médiatrice a réalisé les entretiens pour le diagnostic Emmaus Connect comptabilisés dans la médiation, insertion emploi, démarches administratives, et apprentissage du français).

Participation à différents réseaux d'accompagnement vie associative



En tant qu'association ayant pour raison d'être l'accompagnement des initiatives collectives et associatives, et en tant qu'animateurs d'une maison des associations, nous faisons partie de différents réseaux.

Cette participation nous permet de rester en veille sur les actualités de la vie associative, d'échanger sur nos pratiques, de chercher des ressources auprès d'autres accompagnateurs, de nous former etc.

➤ **SAVAARA (Structure d'accompagnement de la vie associative Auvergne Rhône Alpes)**

- Février : "Café créa" interconnaissance entre PAVA de la Métropole
- Avril : Webinaire sur le thème "Marque employeur"
- Juin : Participation à l'AG du 16 juin
- Novembre : Webinaire sur l'intelligence artificielle dans les pratiques professionnelles
- Novembre : Réunion du comité technique PAVA - Métropole et « Portail des associations »

➤ **GUID' ASSO**

Le CABV est labellisé « accompagnateur généraliste » dans le cadre du dispositif Guid'asso (label co-construit et co-animé au niveau national et régional par l'État et le Mouvement associatif).



Nous sommes reconnus dans notre rôle d'accompagnement des associations de tous secteurs, sur tous les sujets de structuration et développement de projets, après évaluation de leurs besoins (conseils et suivi adaptés, individuels ou collectifs).

- participation aux webinaires mensuelles invitant toutes les structures labellisées à échanger sur un sujet
et deux regroupements en présentiel sont organisés par an.

➤ RÉSEAU NATIONAL DES MAISONS DES ASSOCIATIONS

Le CABV est adhérent du Réseau national des Maisons des associations, nous participons à des journées thématiques et quand cela est possible aux instances de gouvernance de l'association.

- Participation à une journée sur le thème de la coopération (inter-associations, associations / institutions) organisée par le RNMA et la FONDA
- Webinaire en ligne sur le thème de la transition écologique

Forum des associations

Nous avons coorganisé avec la Ville de Vénissieux et l'Office Municipal des Sports, la quatrième édition du forum des associations, en date du 6 septembre.

En ce qui concerne le CABV, nous avons accueilli une soixantaine de personnes sur notre stand.

L'équipe a essentiellement répondu à des questions sur nos missions, ce que nous faisons. Mais aussi sur comment s'y prendre pour devenir bénévole et comment créer une association.



AXE 2 - ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS ET PORTEURS DE PROJETS COLLECTIFS



- Nos missions d'accompagnement généraliste
- L'accompagnement spécifique des projets associatifs
- L'accompagnement des associations employeuses via Impact Emploi
- Formations des bénévoles

Nos missions d'accompagnement généraliste



La mission d'accompagnement vie associative est portée par l'ensemble des salariées avec différentes étapes :



La secrétaire - accueil a pour fonction de fournir les premières informations et réorienter si besoin. Elle réalise le premier rendez-vous d'accompagnement à la création d'une association, en expliquant notamment :

le cadre de référence de la loi 1901 et les bases des démarches de création auprès de la préfecture.

Elle co-anime des formations pour les bénévoles sur les thèmes en lien avec ses missions d'accompagnement et a également pour mission d'assurer une veille sur les missions bénévoles proposées par les associations adhérentes, pour les mettre en relation avec des habitants qui souhaitent devenir bénévoles.



La chargée de projet accompagnement vie associative réalise le suivi de la création d'une association et notamment la rédaction des statuts.

Elle accompagne plus globalement les associations dans :

leurs premières actions et demandes de subvention, et leur développement. Elle assure également la gestion de paie pour des associations employeuses. Elle anime des formations auprès des bénévoles sur les thèmes juridiques et le budget prévisionnel d'une action. Elle coordonne une commission inter-professionnelle sur les violences conjugales.



La chargée de projet formations et communication

coordonne l'ensemble du programme de formation des bénévoles en adaptant le contenu aux demandes et besoins identifiés parmi les associations adhérentes.

Elle imagine de nouveaux contenus et formats pour répondre au mieux aux attentes. Elle anime plusieurs formations notamment autour de l'outil Canva pour faciliter la communication des petites associations.

De plus elle s'occupe de la transmission et valorisation des actions auprès des associations et partenaires (réalisation de notre newsletter mensuelle, mise à jour de Facebook, site internet).

Elle est en charge de la certification Qualiopi, et de l'organisation de modules de formation professionnelle avec différents prestataires.

Elle assure également la gestion de paie pour des associations employeuses. Enfin elle suit les demandes ponctuelles de mécénat de compétences.



La gestionnaire comptable en plus de gérer la comptabilité, la réalisation des bilans financiers, l'élaboration et suivi du budget prévisionnel, elle coordonne le dispositif Impact emploi et assure le conseil pour les petites associations employeuses autour de la gestion de leurs bulletins de paye.

Elle propose des formations en comptabilité et accompagne les associations adhérentes sur leur gestion



La médiatrice sociale joue un rôle important dans la mobilisation et participation de publics « éloignés » des pratiques sociales, femmes primo-arrivantes et qui ne parlent pas français essentiellement.

Elle assure également l'accompagnement des associations qui souhaitent adresser une demande de location de salles municipales et anime des ateliers numériques auprès des membres associatifs (initiation numérique).



La directrice quant à elle coordonne l'ensemble de ces missions et veille avec le CA au respect des orientations et stratégies pour le déroulement et développement des actions. Elle rencontre toute association faisant pour la première fois

une demande d'adhésion et / ou de domiciliation au CABV afin de faire connaissance, partager les valeurs de chaque association en rappelant le projet associatif du CABV. Elle participe à l'accompagnement de projets associatifs et à la mise en lien des associations avec les partenaires du territoire.

L'accompagnement en quelques chiffres



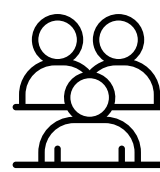
390

rdv individualisés



191

accompagnements
d'associations



69

associations différentes
accompagnées dont 38
en QPV



103

accompagnements
individuels dont 84 en
QPV



28

accueil création
d'association



74

accueil médiation
sociale

L'accompagnement spécifique



Nous accompagnons les petites associations dans leur structuration et dans la mise en œuvre de leurs premières actions, tout en les outillant progressivement pour les rendre autonomes. En fonction des envies d'action qu'elles expriment, nous les mettons en lien avec d'autres acteurs en capacité d'intervenir sur les thématiques souhaitées ou de co-construire une action avec elles.

Un accompagnement est nécessaire pour les premiers contacts avec des partenaires, surtout entre bénévoles et professionnels car chacun a ses codes, réflexes, et il est parfois nécessaire de rappeler le cadre d'intervention que ce soit du point de vue des professionnels ou des bénévoles.

Mais nous les accompagnons aussi sur les étapes moins faciles de leur vie associative : problème de gouvernance, liquidation etc.

Exemples d'accompagnements :

- Espoir du Soudan : soutien à la rédaction et mise en œuvre d'actions financées par le Fonds de projet associatif (Maison du projet Ville de Vénissieux). Pour répondre à ses besoins, l'association a été mise en lien avec Récup et gamelles (ateliers cuisine anti-gaspi), avec Gueule d'amour production (ateliers prise de parole), avec Zéro déchets (fabrication de cosmétiques Zéro déchets), avec l'Atelier des nouveaux designs (atelier up cycling textile).

Plusieurs réunions ont eu lieu avec chaque association, pour appuyer à la définition du cahier des charges, établir les devis des prestations, faire les bilans.

- L'association Sharayan a été accompagné pour la mise en œuvre d'un projet avec une autre association, Janus, sur la pratique du vélo. Les membres ont également souhaité être formés aux gestes de premiers secours ce qui a pu être réalisé.

- Beauté du coeur : accompagnement sur l'arrêt de son association avec plusieurs réunions de travail.

- Affly : cette association a été accompagnée pour réaliser ses premières actions auprès de personnes âgées isolées. L'association a été mise en lien avec Graines de Bio- Divers-Cité et avec Les Petits Frères des Pauvres.

Plusieurs réunions ont été organisées, pour la définition du cahier des charges et la mise en œuvre du projet.

- Nzolana a souhaité mettre en place des actions de solidarité sur le territoire, nous les avons appuyées pour la structuration de leurs actions : faire coïncider les attentes des partenaires avec les capacités des bénévoles, respecter les cadres d'intervention proposés, horaires etc.

- NDE (Nature, Développement, Ecologie) : l'association a mené une action autour du ramassage des déchets, avec une mise en lien réalisé par le CABV avec le service des conseils de quartier pour que cette action puisse être menée conjointement avec eux (journée de ramassage déjà programmée par la Ville). L'association a également été mise en lien avec le cinéma Gérard Philipe pour une projection sur le thème des déchets, et le service des sports pour clôturer la journée d'action par un match de foot convivial. Enfin l'association Sauvegarde 69 a mobilisé quelques jeunes au côté de l'association pour cette action citoyenne et NDE les a ensuite soutenu financièrement pour la réalisation d'une sortie.

Par ailleurs l'association a mené d'autres actions sur la santé notamment.

- Graines de bio-divers-cité a pu être accompagnée autour de modifications statutaires et sur les modes de gouvernance.



L'accompagnement des associations employeuses via Impact Emploi



En tant que « Tiers de confiance » de l'Urssaf, le CABV peut accompagner les associations adhérentes dans la gestion de leur emploi à travers le dispositif Impact Emploi.

Un accompagnement global de l'association est proposé pour réaliser les bulletins de salaire, l'ensemble des déclarations sociales et fiscales, garantissant ainsi la conformité de ces déclarations.

Année	Nombre d'associations	Nombre de bulletins
2023	27	950
2024	24	944
2025	21	933

Entre fin 2024 et début 2026, 5 associations ont mis fin à tout emploi de salariés. Mais nous accueillons également 5 nouvelles conventions dont 2 nouvelles associations employeuses et 3 associations qui utilisaient jusqu'à présent les chèques emploi associatif et sont passées à une convention avec le CABV.

Donc le nombre de conventions Impact emploi reste relativement stable, mais avec du mouvement.

Formation des bénévoles



Trois nouvelles thématiques de formation ont été proposées en 2025 :

- Canva niveau 2 (pour créer des supports de communication)
- Les bases de l'organisation d'un événement associatif
- Les obligations des associations employeuses

ainsi que trois nouvelles thématiques de webinaires :

- Quelles démarches faire auprès de la préfecture au cours de la vie de mon association ?
- La loi 1901 : que faut-il retenir ? Connaître les articles principaux.
- Les statuts d'une association, socle de l'association.

En 2025, nous avons également pris contact avec les services pôle vie associative des universités Lyon 3 et Lyon 2.

Nous avons ainsi organisé 2 webinaires destinés spécifiquement aux associations étudiantes de l'université Lyon 3 :

- Quelles démarches faire auprès de la préfecture au cours de la vie de mon association ?
- La loi 1901 : que faut-il retenir ? Connaître les articles principaux.

Formation Les bases pour organiser un événement associatif :
"Claire et complète pour démarrer l'organisation d'événements".

Formation Les obligations des associations employeuses : " très éclairante"

Formation La comptabilité de base d'une petite association :
" Super y a rien à dire ! Simple et efficace !

Formation créer une affiche avec canva "
Formation ludique et très bien accompagnée".



AXE 3 - LES PROJETS INTER ASSOCIATIFS ET INTERPARTENARIAUX



- Droits des femmes
- Violences conjugales
- Parentalité / Cité éducative
- Santé
- Autres thèmes

Le CABV a un rôle important de mises en lien des acteurs associatifs avec les partenaires du territoire favorisant ainsi la cohésion sociale et territoriale.

Droit des femmes

- Le CABV a accueilli à la demande de la Ville deux journées d'ateliers proposées par l'association « Femmes et diversité », autour du pouvoir d'agir des femmes et de la valorisation des talents féminins à travers des récits inspirants auxquels ont participé plusieurs femmes de nos associations adhérentes que nous avons mobilisées.
- Le CABV participe à l'organisation du festival Essenti'Elles, et notamment en mobilisant des associations. Ainsi en 2025 et 2026, plusieurs associations ont pris part à des tables-rondes pour parler de leurs engagements associatifs en tant que femmes.
- Nous avons également accueilli un atelier mené par l'association Impact, autour de la découverte d'outils d'auto-défense féministe pour renforcer la confiance et diminuer le sentiment d'insécurité des femmes.

Le CABV a invité l'association Femmes contre les intégrismes (FCI) pour présenter leur guide «Madame vous avez des droits ! » auprès de professionnel.les de Vénissieux (centres sociaux essentiellement) au mois de novembre 2025.



Violences conjugales

Le CABV anime une commission sur les violences conjugales réunissant différents partenaires associatifs et institutionnels afin de partager les informations et actualités autour de ce thème, pour favoriser la prise en charge des victimes, et proposer des actions communes pour sensibiliser différents publics.

En 2025 une plaquette d'informations a été finalisée et traduite en plusieurs langues (anglais, espagnol, italien et arabe).

Parentalité / cité-éducative

Les associations accompagnées par le CABV sur les questions de parentalité ont pu organiser en 2025 les actions suivantes :

- Organisation de café des parents au CABV par Parlons parentalité
- Participation à la fête de quartier Centre du collectif Parenthèse et formation des membres du collectif sur les compétences psycho-sociales,
- Espoir du Soudan a organisé 3 ateliers pour ses membres animés par un psychologue autour des questions d'éducation en contexte interculturel
- Arc en ciel de la différence a reporté des actions sur le premier semestre 2026
- Action visible et handicap a mené une action de sensibilisation dans une école de Saint-Fons sur les handicaps visibles et invisibles.

Les associations ont souhaité organiser une journée « pour les parents, par les associations de parents » l'idée fait tranquillement son chemin.

Dispositif Passerelle

Après deux années d'échanges et co-construction pour définir une action répondant directement à un diagnostic de terrain, le co-tech Co-éducation et parentalité, dont fait partie le CABV, a construit une fiche de poste pour une mission de médiation auprès des parents de jeunes enfants isolés du secteur Charréard, Max Barel, Croizat, Monery. La mission, portée par le CABV, a démarré le 2 février 2026.

Santé

➤ **Semaine de sensibilisation aux perturbateurs endocriniens**

Le CABV a fait le choix d'accueillir deux ateliers proposés par la Ville animés par l'association Zéro déchets (fabrication de lessive et déodorant) en avril 2025, plusieurs membres associatifs ont participé et une association a souhaité réaliser un nouvel atelier avec cette association, dont les astuces de fabrication de produits sains et avec peu d'ingrédients ont beaucoup plu.



➤ **Partenariat avec l'atelier santé ville**

Partenariat avec l'atelier Santé Ville : notre médiatrice sociale accompagne régulièrement des groupes de femmes sur différents temps proposés : le Forum santé, Octobre rose à la mairie. Une balade santé a également été organisée au centre d'examen de santé CPAM Rhône.



➤ **Atelier Prévention du Cancer (Asso N.D.E) au CABV**

L'association NDE a été appuyée, notamment sur la communication, pour la réalisation d'une conférence autour du thème de la prévention des cancers au CABV.

Autres thèmes

➤ **Participation au conseil citoyen**

Notre médiatrice représente le CABV dans le conseil citoyen et participe régulièrement aux rencontres, formations et visites proposées dans ce cadre.

➤ Biodiversité : végétalisation des abords du CABV

Le projet de végétalisation des abords du CABV a pu être réalisé en lien avec Graines de Bio-Divers-Cité. Un appui financier par l'appel à éco-projet de la Ville a été sollicité et obtenu.

Une première étape pour la construction des bacs de végétalisation a été réalisée pendant une journée de chantier participatif en avril 2025, réunissant des membres associatifs, des jeunes lycéens, et jeunes bénévoles de la bourse permis.



➤ Alimentation durable

Le CABV a participé à la mobilisation de membres associatifs pour participer à la « Grande bouffe », organisé par le plateau fertile et Bellebouffe.

Dans le cadre de notre convention partenariale avec la Sacoviv, nous avons programmé trois ateliers autour du gaspillage alimentaire et de la cuisine anti-gaspi avec Récup et Gamelles.



Les deux premiers ateliers ont bien fonctionné, mais le troisième prévu en décembre n'a malheureusement pas pu avoir lieu car l'association a été liquidée en fin d'année 2025.

➤ Inclusion numérique / Relais numérique

Le CABV a été accompagné tout au long de l'année 2025 par Emmaus connect dans l'animation de séances d'initiation au numérique auprès de nos membres associatifs. Notre médiatrice sociale a bénéficié de séances de formation et a pu co-animer des ateliers notamment sur le thème de la parentalité numérique.



Depuis 2025 le CABV est ainsi représenté dans le groupe de travail numérique animé par la Maison du projet et la Médiathèque.

➤ Jeunesse

En lien avec le Bureau information jeunesse et avec la Maison de quartier Darnaise, nous accompagnons des collectifs de jeunes pour leur présentation d'actions dans le cadre de leur demande de subvention Fonds de Projet Associatif .

En 2025 nous avons ainsi accueilli et porté financièrement 3 projets de lycéens de Marcel Sembat en lien avec le BIJ.

Les fonds n'ayant pas tous été utilisés, nous avons pu soutenir à travers notre FRAC (fonds regroupés action citoyenne) un projet de lycéens de Jacques Brel avec la validation du bureau du conseil d'administration.

En lien avec la MQD nous avons accompagné les projets de Solidarnaise et Veniss'art.

Nous participons aussi aux temps forts coordonnés par le BIJ sur l'engagement des jeunes, en tenant des stands autour de l'engagement bénévole, pour faire le lien entre les associations du territoire et les jeunes.

Nous participons aux commissions d'attribution de la bourse permis jeunes de la Ville, en proposant des missions aux jeunes pour la réalisation de leurs 50h de bénévolat.

Enfin nous mettons à disposition l'ensemble des locaux du CABV à Escale Créations pour l'accueil de la Coopérative jeunesse pendant les 2 mois d'été.

PERSPECTIVES



Le conseil d'administration

En 2026, les rencontres du CA ont permis la validation des textes réactualisés de l'accord d'entreprise et du projet associatif. En 2026 / 27, nous veillerons à favoriser l'appropriation des rôles et missions des bénévoles dans le conseil d'administration du CABV et accompagnerons les membres à participer à différentes commissions thématiques (en projet : zéro déchets, animation des locaux ...)

L'équipe salariée

Depuis février 2026, l'équipe s'est agrandi avec l'arrivée de Yamina BELABDLI sur la mission de médiatrice Passerelle, poste porté par le CABV à travers le comité technique co-éducation et parentalité de la Cité éducative.

Séminaire d'équipe - juillet 2026

Comme chaque année, l'équipe salariée se réunira pour prendre du recul et réfléchir aux actions et missions.

Cette année, nous envisageons de rebalayer les fiches de poste, pour être toujours au plus près de nos missions principales, et prioriser les actions financées / finançables par nos partenaires.

Temps forts



Rencontres associatives

Nous avons proposé en avril 2026, une semaine de rencontres durant laquelle les participants ont pu visiter la Maison, se former et s'informer sur des questions en lien avec la vie de son association, échanger lors de rencontres ou découvrir des outils et dispositifs.



Nous avons prévu de renouveler ce format en 2027, avec quelques idées retenues :

- travailler le programme plus en lien avec le CA
- proposer de nouveau un temps de présentation de nos activités ouvert aux partenaires (type visite guidée)

➤ **60 ans du CABV**

En 2027, ce sera également les 60 ans du CABV. Nous envisagerons en commission thématique des animations spécifiques pour célébrer les 60 ans d'activités de l'association sur le territoire.

➤ **Brunch**

Le brunch des associations sera renouvelé en début d'année 2027, c'est un temps apprécié par les associations pour bien démarrer l'année. En 2026, les membres associatifs présents avaient pu prendre part au remplissage des bacs de végétalisation, et assister à plusieurs présentations et démonstrations de nouvelles associations sur le territoire.

Former et outiller



Formations des bénévoles

Le partenariat avec les services vie associative des universités Lyon 2 et Lyon 3 se poursuit et se développe :

- avec la mise en place d'un calendrier de webinaires spécifique pour le public des associations étudiantes.
- l'animation d'une formation "passation" sur mesure pour l'université Lyon 2

Des réunions de bilan et perspectives se feront courant juin.

Nous poursuivons le développement de nouvelles thématiques de formation, webinaire ou encore de rencontre avec les services de la mairie.

2 nouveaux webinaires ont déjà été proposés sur l'AG et les réseaux sociaux ainsi qu'une rencontre avec le service location de salle en 2026 .

3 autres webinaires sont en cours de préparation



Formations professionnelles

Suite à l'arrêt de notre volet « certification en médiation sociale et accès aux droits », nous souhaitons toujours maintenir des propositions de modules de formation courts, répondant principalement aux besoins des associations employeuses des secteurs sociaux et solidaires, mais qui restent ouverts à tous professionnels intéressés.

Une formation "Communication constructive" animé par l'IFMAN est d'ores et déjà planifiée en juin/juillet.

D'autre part, nous préparerons un module sur la méthodologie de projet qui sera proposé sur le dernier trimestre 2026.

Un audit de surveillance qualité aura également lieu en juin 2026.

Mission inclusion numérique

Relais numérique d'Emmaüs connect, nous continuerons de proposer chaque semaine deux ateliers d'initiation à l'informatique et si besoin un soutien complémentaire à l'apprentissage du français, et en plus cette année des animations plus créatives "Lirécrire" avec des supports ludiques.

Point d'appui

Proposition de permanences d'accompagnement délocalisées à nos partenaires, pour être au plus près géographiquement des porteur.ses de projet.

Agir collectivement

Cité éducative

Mission de médiation parentalité :

La mission de médiation pour aller vers les parents de jeunes enfants, isolés, sur les secteurs Charréard, Monery, Max Barel, Croizat et sur Saint-Fons (Arsenal) a démarré en février 2026. Pendant ses premiers mois de prise de fonction, la médiatrice a été à la rencontre des partenaires ressources sur la petite enfance et la parentalité, et participera tout l'été à des animations en pied d'immeuble.

Collectif parentalité accompagné par le CABV :

Parlons parentalité proposera des animations à la médiathèque.

Parenthèse s'est formée à une malle pédagogique Montessori.

Arc en ciel de la différence a organisé une chasse aux oeufs en avril réunissant les familles accompagnées par l'association ainsi que la classe ULYS de l'école voisine, et une animation cuisine participative en mai.

Partenariat SACOVIV

Nous continuons la mise en lien d'associations avec la Sacoviv sur des thématiques identifiées conjointement (santé mentale, droits des femmes ..). Un premier événement pour sensibiliser à la santé mentale est organisé le 3 juillet sur le secteur Couloud, avec la participation du CLSM.

RAPPORT FINANCIER



2025

Rapport financier : exercice 2025

Les comptes de l'année 2025 présentent un excédent de 6291 euros.

L'année est marquée par l'absence d'activités de formation professionnelle. Les produits des activités annexes sont quasiment stables par rapport à l'an passé mais ils ont baissé de près de 14% par rapport à 2023 (baisse de 10% des bureaux et 14,5% Impact Emploi). La baisse du service impact Emploi montre bien les difficultés de l'emploi associatif en 2025.

Les actions sur les projets au profit des locataires de la SACOVIV ont du mal à se mettre en place mais beaucoup de temps est passé sur la réflexion des événements et la coordination du projet.

En ce qui concerne les subventions, le soutien de l'État concernant le développement des initiatives citoyennes dans les « Quartiers Politique Ville » de Vénissieux augmente de 6,25% sur 2025. Comme en 2024, la formation des bénévoles est financée par le FDVA.

Depuis 2024 le CABV est le porteur financier d'une subvention « cité éducative » concernant des projets sur la parentalité et l'éducation. Ce portage correspond à un financement de 5000 euros sur les 45000 euros perçus en 2025. Certaines animations sont réalisées au CABV par des prestataires et mises en place et coordonnées par le CABV mais 70% (en 2024) et 80% (en 2025) de la subvention est à reverser à des associations et des centres sociaux à la demande du financeur.

Le soutien de la Métropole dans l'accompagnement mené par le CABV auprès des associations augmente de 30 % en 2025.

Enfin le poste transferts de charges est supprimé du plan comptable en 2025. C'est pourquoi les aides du Fonjep sont désormais comptabilisées en subvention : 4 postes FONJEP apparaissent dont 3 postes FONJEP sont financés sur 2025 et 1 est en report de 2024 (attribué en 2024, mais confirmation tardive). L'aide sur le contrat adulte relais lié au poste d'une salariée est terminée depuis juin 2025.

Les cotisations baissent de 12,7% et le nombre d'adhérents de 9%.

En ce qui concerne les postes de charges, on retrouve dans les charges externes les animations concernant les ateliers cité éducative (réalisés au CABV) et les ateliers réalisés au profit des locataires du bailleur social SACOVIV.

L'entretien des locaux augmente de 3 %. L'entreprise prestataire facture les produits d'entretien qui ne sont plus pris directement en charge par le CABV. Le poste « autres services extérieurs » est marqué par l'absence de formation professionnelle sur 2025.

Les dépenses de personnel sont en augmentation par rapport à 2024. Sur 2024, une demande de congé sabbatique n'a été qu'en partie remplacée. Pour rappel, les chiffres de 2023 sont marqués par les indemnités de départ de 2 salariées.

On retrouve en charge le reversement de la subvention « Cité éducative » 2025 aux profits d'autres associations et on retrouve en report de fonds dédiés les actions reportées sur la subvention « Cité éducative 2025 » ainsi que le report d'un projet avec la SACOVIV.

Présentation analytique

Les chiffres de l'année 2025 sont répartis sur 3 axes : axe 1 (Maison des associations vie locale), axe 2 (appui formation) et l'axe 3 (animation, coordination et mutualisation des projets avec les associations). Les charges fixes ainsi que la subvention de fonctionnement de la mairie sont réparties en fonction du temps de travail sur chaque axe.

Si l'on ne tient pas compte de la subvention Cité éducative à reverser (33510) car elle ne concerne pas le CABV alors la répartition par axe est la suivante : 38% de l'activité du CABV se porte sur l'axe 1 Maison des associations vie locale 35% sur l'axe 2 Point d'appui et formation et 27% sur l'axe 3 qui concerne les projets menées avec les associations proches du CABV L'activité principale du CABV est bien d'animer la Maison des association et de dynamiser la vie associative locale.

BILAN

Centre Associatif Boris Vian

Au : 31/12/2025

ACTIF		EXERCICE 2025			EXERCICE 2024	
		Brut	Amortissements et provisions	Net		
immobilisation incorporelle	Frais d'établissement					
	Frais de recherche et développement concession, logiciel et droits similaires	2 141	2 141	0	0	
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Total	2 141	2 141	0	0	
Actif immobilisé	immobilisation corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériels, outillage industriels				
		Autres immobilisations corporelles	27 624	27 332	292	269
		immobilisations grevées de droits				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
	Total	27 624	27 332	292	269	
immobilisations financières (2)	bons financiers	Participations (b)				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
	Total	0	0	0	0	
	Total I	29 765	29 473	292	269	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
		En cours de production (biens et services)				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		Fournisseurs débiteurs				
créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	9 653		9 653	10 372	
	Autres créances				3 553	
	Total	9 653		9 653	13 925	
	Autres titres	Valeurs mobilières de placement				
		Instrument de trésorerie				
		Disponibilités	196 510		196 510	185 257
		Charges constatées d'avance (4)				
	Total II	206 163		206 163	199 182	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion Actif (V)					
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion Actif (V)					
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	235 928	29 473	206 455	199 451	
Bénévoles	(1) Dont droit au bail					
	(2) Dont à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) Dont à moins d'un an (brut)					
engagement à réaliser	Legs nets à réaliser acceptés par les organismes statutaires compétents					
	Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle					
	Dons en nature restant à vendre					
	Autres					

comptabilité tenue en euros

BILAN

Centre Associatif Boris Vian

Au : 31/12/2025

PASSIF		2025	2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv inv, biens renouvelables) Ecart de réévaluation Réserves: Report à nouveau Résultat de l'exercice	44 581 6 291	37 350 7 231
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise Apports Legs et donations Résultat sous contrôle de tiers financiers Ecart de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme Provisions réglementées Droits des propriétaires (commodat)		
Total I		50 872	44 581
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	52 633	48 388
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement et contributions financières	11 490	5 480
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations) contributions financières	400	
Total II		64 523	53 868
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours(1)	170	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	4 927	11 644
	Dettes fiscales et sociales	40 331	33 367
	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
	Autres dettes	45 633	55 991
Total III		91 060	101 002
<i>Ecart de conversion passif (IV)</i>			
TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)		206 455	199 451
Révisés	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	91 060	101 002
Engagements donnés	Sur les legs acceptés		
	Autres		

comptabilité tenue en euros

Compte de résultats 2025

COMPTE DE RESULTAT Centre Associatif Boris Vian

Au : 31/12/2025

		Exercice 2025	Exercice 2024
Produits d'exploitation	Cotisations	4 120	4 719
	Ventes de marchandises		
	Biens		
	Production vendues Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	29 706	26 905
	Montant net du chiffre (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	subventions d'exploitation	324 422	282 500
	Aides fondations d'entreprises et contributions financières		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		45 872
	Autres produits (1)	655	561
Utilisation de fonds dédiés	5 480	13 800	
Total des produits d'exploitation	364 382	373 798	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	29 244	35 901
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 243	3 124
	salaires et traitements	203 258	193 311
	charges sociales et autres charges du personnel	73 924	68 132
	-sur immobilisations		
	amortissements	277	1 799
	Dotations		
	d'exploitation -sur actif circulant		
	-pour risques et charges	4 245	6 106
Subventions versées par l'association	33 510	55 000	
Autres charges	3	1	
Report en fonds dédiés	11 890	5 480	
Total des charges d'exploitation	II 359 595	368 295	
Résultat d'exploitation	(I-II) 4 788	5 502	
Total gains/écarts	Excédents ou déficits transférés	III	
	Déficits ou excédents transférés	IV	
Produits financiers	Produits financiers de participations	1 934	1 729
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placements et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
Total des produits financiers	V 1 934	1 729	
Charges financières	dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	VI		
Résultat financier	(V-VI) 1 934	1 729	
Résultat courant avant impôts	(I-II+III-IV+V-VI) 6 722	7 231	
Revenus	(1) Dont : Dons	654	559
	Legs et donations		
	Ventes de dons en nature		
(2) Y compris redevances de crédits-baïls	mobilier immobilier		

comptabilité tenue en euros

COMPTE DE RESULTAT

Centre Associatif Boris Vian

Au : 31/12/2025

		Exercice 2025	Exercice 2024
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestions		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	VII	
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestions		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles	VIII	
Résultat exceptionnels		(VII-VIII)	
Participations des salariés aux résultats		IX	
Impôts sur les sociétés (revenus de capitaux mobiliers)		X	431
Total des produits		(I+III+V+VII+X)	XIII
Total des charges		(II+IV+VI+VIII+(IX+X+XI))	XIV
Excédent ou Déficit		(XIII-XIV)	6 291
Evaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat		2 117	2 393
Prestations en nature		138 550	132 362
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
mise à disposition de biens et services		138 550	132 262
Personnel bénévole		2 117	2393

comptabilité tenue en euros

Compte de résultats comparatif 2023,2024 et 2025

	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Achats charges externes	12 726	12 993	8 276
Achats d'études et prestations de services	11 650	1 656	960
ATELIERS CITE EDUCATIVE		9 570	6 510
Actions habitant soutien bailleur		1 020	500
Petit équipement	167	293	6
Fournitures et produits d'entretien	719		46
Fournitures administratives	190	454	349
Services extérieurs	6 986	12 642	12 937
Entretien Locaux	2 352	7 581	7 841
Maintenance entretien	1 659	1 763	1 644
Assurances	1 668	1 968	2 193
Documentation technique, adhésions, zooms	1 106	1 330	1 259
Autres services extérieurs	9 180	10 266	8 637
Honoraires	3 320	3 496	3 584
Intervenants formation professionnelle		2 480	
Publicité, divers(dons courants)		216	300
Déplacements missions réceptions	2 835	1 818	2 023
Frais postaux télécom	2 543	1 831	1 848
Frais de banque	454	425	283
Impôts et taxes	3 462	3 124	3 243
Participation formation professionnelle	3462	3124	3 243
Charges de personnel	356 679	261 443	277 183
Rémunérations du personnel	209 797	189 357	196 511
Indemnités diverses	12 311	3 485	3 533
Indemnités départ et charges/indemnités	60 040		
UJ sécurité sociale	857		
Provision pour congés payés	-5 595	468	3 214
Charges sociales	76 097	66 061	71 993
Autres charges de personnel	2 173	2 071	1 931
Service chèque	632		
autres charges courantes et financières	2	1	3
Autres charges (accompagnement CABV) subvention à reverser	290	55 000	33 610
Dons fonds de dotations	6 069		
Amortissements	9 537	1 799	277
Provisions : départ retraite ,créances	7 386	6 106	4 245
report en fonds délégués	13 800	5 480	11 890
Impôts sur capitaux mobiliers			431
CHARGES CABV	425 609	368 854	360 026
Actions habitants jeunesse citoyenneté	3 000		8 025
TOTAL CHARGES	428 609	368 854	368 051
Prestations de services	45 434	26 905	29 706
Formation professionnelle		1 200	
La passerelle	10 000		
La sacovir	10 000	3 000	7 420
Produits des activités annexes	25 434	22 705	22 286
Subventions	236 403	282 500	324 422
Etat : politique ville +RESAC puis DIC	16 000	16 000	17 000
Etat : FDVA	5 000	7 500	7 500
Etat : CITE EDUCATIVE	20 403	60 000	58 510
Métropole : RESAC puis Accompagné et mise en réseau	15 000	30 000	26 000
Ville : droit commun	170 000	170 000	170 000
Ville : politique ville	9 000	9 000	9 000
FONJEP			28 428
ASP ADULTE RELAIS			7 984
Cotisations	4 374	4 719	4 128
Dons, collectes/projets collectifs et autres produits	1 359	581	655
MECERAT SOLIDARITERRE	10 500		
Produits financiers	848	1 729	1 934
Reprise sur provisions	60 040		
Reprise sur provisions fonds de dotation	6 069		
Utilisations des fonds délégués/subv		12 300	8 000
Utilisations des fonds délégués/contribution		1 500	480
Transferts de charges	61 856	48 872	0
FONJEP	24 675	21 321	
ASP/Service chèque adulte relais + PDC	22 528	22 683	
Uniformation+ uc soc+affranchissement	14 454	1 868	
PRODUITS CABV	425 825	376 085	366 316
Actions habitants jeunesse citoyenneté	3000		8025
TOTAL PRODUITS	428 825	376 085	374 351
RESULTAT	216	7 231	6 291
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat	2726	2 393	2117
Prestations en nature ville de Vénissieux	131541	132963	138650
Dons en nature			
Charges			
Bénévolat	2726	2 393	2117
Prestations en nature ville de Vénissieux	131541	132963	138650
Dons en nature			

Compte de résultats analytique 2025

	Réalisé 2025	AXE 1 MAISON DES ASSO/ VIE LOCALE	Axe 2 : Appui Formations	Axe 3 : Animation Coordination Mutualisation
Achats charges externes	8 270	384	109	7 777
Achats d'études et prestations de services	980	-240		1200
ATELIERS CITE EDUCATIVE	6 510			6510
Actions habitat soutien bailleur	500	500		
Petit équipement	52	21	19	11
Fournitures administratives	248	103	90	55
Services extérieurs	12 937	5 359	4 697	2 881
Entretien Locaux	7 841	3 248	2 847	1 746
Maintenance entretien	1 644	681	597	366
Assurances	2 193	908	796	488
Documentation technique, adhésions, zoom	1 259	521	457	280
Autres services extérieurs	8 037	3 329	2 918	1 790
Honoraires	3 584	1 484	1 301	799
Publicité, divers(dons courants)	300	124	109	67
Déplacements missions réceptions	2 023	838	735	451
Frais postaux télécom	1 848	765	671	411
frais de banque	283	117	103	63
Impôts et taxes	3 243	1 308	1 207	728
Participation formation professionnelle	3243	1308	1207	728
Charges de personnel	277 182	111 379	103 674	62 229
Rémunérations du personnel	196 511	79 247	73 151	44 113
Indemnités diverses	3 533	1 463	1 283	787
Provision pour congés payés	3 214	1 331	1 167	716
Charges sociales	71 993	28 538	27 272	16 183
Autres charges de personnel	1 931	800	701	430
autres charges courantes et financières	3	3		
Subvention versée	33 510			33 510
Amortissements	277	115	100	62
Provisions: départ retraite ,créances	4 245	1 758	1 541	945
report en fonds dédiés	11 890	400		11 490
Impôts sur capitaux mobiliers	431	179	156	96
CHARGES CABV	360 026	124 214	114 305	121 507
Prestations de services	29 706	17 782	11 924	0
La sacoviv	7 420	7 420		
Produits des activités annexes : les salles	5 569	5 569		
Produits des activités annexes : les boîtes	1 540	1 540		
Produits des activités annexes : les bureaux	2 597	2 597		
Produits des activités annexes : copies et divers	656	656		
Produits des activités annexes : Impact Emploi	11 924		11 924	
Subventions	324 422	105 920	102 202	116 300
Etat : politique ville +RESAC puis DIC	17 000	6 460	7 140	3 400
Etat : FDVA	7 500		7 500	
Etat : CITE EDUCATIVE	58 510			58 510
Métropole	26 000	9 100	10 400	6 500
Ville : droit commun	170 000	69 190	62 560	38 250
Ville : politique ville	9 000	3 420	3 780	1 800
FONJEP	28 428	13 447	8 753	6 228
ASP ADULTE RELAIS	7 984	4 303	2 069	1 612
Cotisations	4 120	1 648	1 566	906
Dons, collectes/projets collectifs et autres pro	655	262	249	144
Produits financiers	1 934	774	735	426
Utilisations des fonds dédiés/subv	5 480	480		5 000
PRODUITS CABV	366 316	126 865	116 675	122 776
RESULTAT	6 291	2 652	2 371	1 269

Budget prévisionnel 2026

Quelques jours avant l'assemblée générale, la délibération concernant le non renouvellement d'un poste FONJEP financé par la DRAJES parvient au CABV. Devant la difficulté d'équilibrer le budget prévisionnel 2026, nous prévoyons de prendre sur les fonds propres la somme de 7107€ correspondant au montant de ce financement. Le budget prévisionnel est également équilibré en tenant compte de la mise en place d'actions de formation professionnelle.

En effet, malgré la prise de décision de ne plus mener l'action de formation Médiation sociale et accès aux droits (au regard de nombreuses complications administratives rencontrées), nous continuons de proposer des modules courts à destination essentiellement des professionnels associatifs (communication non violente, prise en main du logiciel Canva, méthodologie de projet après la rentrée...), qui peuvent être pris en charge par les OPCO avec notre labellisation Qualiopi. Grâce à la mise en place de nos webinaires de formation gratuits en ligne, nous avons pu faire connaître notre volet formation à un public associatif élargi (missions PAVA, labellisation Guid'asso) : nous avons ainsi été sollicités pour mener une action de formation auprès des associations d'étudiants de l'université Lyon 2 le 28 avril (prestation payante), en espérant que d'autres sollicitations suivent.

Les subventions Etat et Métropole et Ville sur l'accompagnement du CABV sont telles que celles perçues en 2025.

Nous sommes de nouveau porteur financier de projets au titre de la « Cité éducative 2026 » (portage d'une enveloppe de 40 000 euros sur le volet accompagnement à la parentalité) mais outre la gestion de la répartition de la subvention entre les différents partenaires sur le volet co-éducation soutien à la parentalité, le CABV est également porteur d'un poste salarié lié à un contrat adulte relais. Le reste à charge sur ce poste (après aide AR) est financé par la Cité éducative ainsi qu'une subvention exceptionnelle de la ville en 2026 de 5380 euros (pour la suite le reste à charge sera financé par la Ville de Vénissieux). La convention adulte relais est de 3 ans.

Les charges de personnel tiennent donc compte d'un nouveau contrat salarié à partir du 2 février 2026 (convention adulte relais)

Nous avons répondu à un appel à projet de la fondation BNP, sur le volet inclusion numérique (3000 euros). Sachant qu'actuellement nous menons dans le cadre de notre labellisation « Relais numérique – Emmaüs connect » des ateliers auprès de nos membres associatifs deux fois par semaine, pour répondre à des besoins identifiés mais que cette action n'est actuellement pas financée.

Nous ne prévoyons donc pas actuellement d'équilibrer les comptes 2026 et beaucoup d'incertitudes notamment liées à l'activité de formation professionnelle demeurent.

Budget prévisionnel 2026

BUDGET PREVISIONNEL CABV 2026			
CHARGES	MONTANT EN EUROS	PRODUITS	MONTANT EN EUROS
60 - Achats	8 290,00	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	32 750,00
Achats fournitures administratives	250,00	autres prestations : les salles	4 500,00
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 150,00	autres prestations : les boîtes	1 500,00
Prestation formation sur l'interculturalité		autres prestations : les bureaux	2 500,00
Action parentalité 6490 + 3000	6 490,00	autres prestations : copies et divers locations	500,00
Actions habitant soutien bailleur	400,00	autres prestations : impact emploi	11 000,00
		Prestation SACOVIV	
61 - Services extérieurs	13 300,00	formation professionnelle	12 750,00
entretien locaux	8 000,00		
Entretien et Maintenance	1 800,00		
Assurances	2 000,00		
Documentation adhésion	1 500,00	74- Subventions d'exploitation	320 029,00
62 - Autres services extérieurs	10 400,00	Etat: (précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	67 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires intervenants FP	3 500,00	Politique Ville Dc	17 000,00
Déplacements, missions, réception	2 400,00	Cité éducative	26 430,00
Frais postaux et de télécommunications	2 000,00	portage cité éducative + poste AR	13 570,00
Frais de banque	200,00	FDVA	7 500,00
		FDVA 2	2 500,00
63 - Impôts et taxes	3 800,00	Métropole de Lyon	26 000,00
formation professionnelle continue	3 800,00	DVA	26 000,00
64- Charges de personnel	311 556,00		
Rémunération des personnels,	223 420,00	Commune(s): VENISSIEUX	184 380,00
Charges sociales,	76 614,00	convention d'objectif	170 000,00
Autres charges de personnel	11 522,00	Politique ville DH	9 000,00
		ville subv exceptionnelle poste adulte relais	5 380,00
		FONJEP	21 321,00
65-subventions à reverser	26 430,00	FONJEP DVA	7 107,00
		FONJEP guide asso	7 107,00
		FONJEP POL VILLE	7 107,00
		Poste adulte relais	21 328,00
		MECENAT BNP	3 000,00
		75 - Autres produits de gestion courante	4 300,00
		Cotisations	4 300,00
		IMPUTATION SUR FONDS PROPRES	7 107,00
68- Dotation aux amortissements et provisions reports	5 300,00	78 REPORT EN FONDS DEDIES	11 890,00
Amortissement et provisions prov départ retraite	5 300,00	cité éducative 2025	11 490,00
		sacoviv	400,00
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	379 076,00	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	379 076,00
86- Emplois des contributions volontaires en nature	141 550,00	87 - Contributions volontaires en nature	141 550,00
Secours en nature		Bénévolat	3 000,00
Mise à disposition gratuite biens et prestations	138 550,00	Prestations en nature	138 550,00
Personnel bénévole	3 000,00	Donc en nature	
TOTAL DES CHARGES	520 626,00	TOTAL DES PRODUITS	520 626,00